



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 février 2022

COMPTE RENDU

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 17 février à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, LUCAS André, MARCO Claude, MARQUET Nathalie, MIRABILLE Noelle, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absents excusés : MM IZARD Julien, MAS Bernard.

Secrétaire de séance : MME CALON Mauricette

Convocation en date du 10 février 2022.

Présents 12, absents excusés 2.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 11 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

004/2022 MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE

Monsieur LUCAS André rappelle au Conseil que la commune s'était engagée à mettre en place une offre de mutuelle communale afin que les administrés puissent avoir accès à une complémentaire frais de santé accessible.

La commune a rencontré à plusieurs reprises l'association MUTCOM qui propose un service de mutuelle avec des prestations adaptées au libre choix de l'administré.

Il précise que la commune n'a aucune responsabilité juridique et qu'aucun contrat n'est conclu entre la commune et l'association.

Afin que l'association puisse organiser des rencontres et proposer des contrats aux administrés, il est nécessaire d'accréditer l'association.

Le conseil approuve à l'unanimité.

005/2022 SUBVENTION VOYAGE COLLEGE ROUJAN

4 élèves de Pouzolles font partie d'une classe projet « Mémoire » et se rendront à Paris et Oradour sur Glane du 18 au 22 Avril 2022.

Les professeurs ont demandé aux communes une participation.

Le conseil approuve à l'unanimité une participation de 50^{euros} par enfant de Pouzolles participant sur présentation de la facture.

QUESTIONS DIVERSES

- Animations du 13 juillet : feu d'artifices, soirée musicale, retraite aux flambeaux et jeux le 14 juillet en matinée
- Réunion le 22 mars à 17h à Béziers sur les retenues collinaires
- Cour des écoles : les élus ont rencontré la directrice de l'école qui va revoir les emplacements des aménagements. Une réunion est prévue avec le maître d'œuvre. La réfection du terrain de sport doit être envisagée en parallèle.
- M. MARCO fait part des rencontres avec le SICTOM qui prévoit des remplacements de bacs individuels par des colonnes enterrées ou aériennes. Il précise que des incivilités ont été observées sur Pouzolles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.